

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2019

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20190326-DEL024-19-DE  
Date de télétransmission : 01/04/2019  
Date de réception préfecture : 01/04/2019

**DELIBERATION N° DEL024-19**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 mars à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2019, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEEA, C. FERRACIOLI, C. PICCA, et  
MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J.C.  
GUERRE-GENTON, J. PAVAN, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 22 mars 2019)  
M<sup>me</sup> BEREZIAT Isabelle (Pouvoir à Jean-Claude GUERRE-GENTON, en date du 18 mars 2019)  
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 26 mars 2019)  
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Chantal FERRACIOLI, en date du 26 mars 2019)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Simone BRANON-MAILLET, en date du 20 mars 2019)  
M<sup>me</sup> LE CLOAREC Gisèle (Pouvoir à Christine PICCA, en date du 22 mars 2019)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH, en date du 25 mars 2019)  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 25 mars 2019)  
M. SERGENT Claude (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2019)  
M<sup>me</sup> TISON Christine (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2019)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUSSEYRE Andy  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M. MORIN Georges

M. JACQUES FABBRO A ETE ELU SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Compte administratif 2018.**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les comptes 2018 de la commune.

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses :	7 971 938,12 €
Recettes :	8 792 486,00 €
Excédent de l'exercice 2018 :	820 547,88 €
Excédent de clôture 2018 :	2 550 576,93 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	2 597 683,47 €
Recettes :	1 563 478,13 €
Déficit de l'exercice 2018 :	1 034 205,34 €
Excédent de clôture 2018 :	1 238 539,32 €

Une note de présentation est jointe à la présente délibération.

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire et ne participe pas au vote. Madame Alberte BONNIN-DESSARTS, première adjointe, prend la présidence de la séance pour la mise au vote.

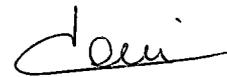
Madame la première adjointe propose au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2018 du budget Ville.

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 18 voix pour et 6 abstentions.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 26 mars 2019.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Pierre VERRI.